

Descriptif détaillé de l'image sur l'expérimentation nationale des bâtiments à « Énergie positive & réduction carbone »

Maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, vous avez des opérations récemment livrées ou en phase de conception ?

Bénéficiez d'un soutien financier pour tester le nouveau référentiel « Énergie carbone » et profitez d'un accompagnement pour monter en compétence.

30 projets pilotes seront retenus par l'ADEME Corse :

- 20 opérations récemment livrées qui pourront bénéficier d'une étude gratuite énergie carbone (ACV) ;
- 10 opérations en phase conception qui bénéficieront d'une aide financière à la réalisation d'études énergie carbone (jusqu'à 70 % de financement).

Proposez votre projet de bâtiment et contribuez à l'élaboration de la nouvelle réglementation thermique !